

Conversations européennes #4

14/06/2018

Éléments de contexte : le Brexit

Le 23 juin 2016, l'ancien Premier ministre britannique David Cameron tenait une promesse de campagne, faite en 2013, et organisait un référendum sur la volonté des citoyens de voir le Royaume-Uni rester ou quitter l'Union européenne. Avec 72 % de participation et 51,9 % des voix, la réponse « **Leave** » l'a emporté, poussant ainsi le Royaume-Uni vers la sortie de l'Union européenne. David Cameron - soutien du camp « **Remain** » - démissionnait quelques jours après le vote. Il est immédiatement remplacé par son ancienne ministre de l'Intérieur, Theresa May.

L'article 50 du traité sur l'Union européenne - visant à encadrer les conditions de sortie d'un État membre - est donc utilisé pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne. Les négociations entre l'Union européenne et Londres sont censées s'achever le **29 mars 2019**. En effet, la sortie officielle du Royaume-Uni de l'Union a été fixée à cette date. Cependant, fixer une date n'assure pas un processus de négociation fluide. Certains enjeux, en particulier la question de **la frontière entre République d'Irlande et Irlande du Nord, circonscription administrative de la Couronne**, se révèlent inextricables. Après avoir prôné un « **Brexit dur** », (incluant : sortie du marché intérieur ; rétablissement des frontières ; renoncement à la libre circulation des biens, services, capitaux et personnes), Theresa May formule la nécessité d'une **période de transition s'étendant jusqu'à la fin 2020**. En effet, la sortie de l'union douanière et la création d'une frontière extérieure de l'Union, entre les deux Irlande, sont beaucoup plus problématiques que prévu ; la négociation n'a pas tant de besoin de temps que de substance. Pour l'UE et son négociateur, Michel Barnier, la position britannique manque essentiellement de réalisme.

Brexit : état des lieux et perspectives

Nora Hamadi, journaliste à Public Sénat, chargée des affaires européennes

Guillaume McLaughlin, Parlement européen, conseiller politique du Brexit Steering Group

Olaf Henricson-Bell, conseiller aux affaires européennes à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris

Édouard Gaudot, EuropaNova, modérateur

Ce sujet étant en perpétuelle évolution, puisque les négociations sont en cours, il est rappelé au lecteur que certaines positions exprimées ou certaines analyses de ce compte-rendu sont aujourd'hui – évidemment – caduques.

« Le Britannique veut sortir mais rester proche » résume Olaf Henricson-Bell, en ouverture de cette quatrième rencontre des « Conversations européennes », à la mairie du 13^{ème} arrondissement de Paris. Olaf Henricson-Bell offre un état des lieux des négociations. Il identifie trois aspects majeurs dans la négociation. Le premier concerne **le montant** que va devoir payer le Royaume-Uni pour cesser ses obligations auprès de l'Union européenne. En décembre dernier, Londres et Bruxelles ont trouvé un compromis sur ce premier point.

Le deuxième est relatif à la situation de **l'Irlande du Nord** - probablement la question la plus épineuse des négociations - qui n'a toujours pas été tranchée. Plus qu'une question juridique, Olaf Henricson-Bell rappelle que c'est également une préoccupation citoyenne, humaine et politique très importante. Le troisième aspect mis en avant par notre intervenant est **le cadre donné à l'accord de retrait**, incluant la gestion des droits des ressortissants britanniques vivant dans un pays de l'Union européenne et des citoyens européens établis au Royaume-Uni.

Il évoque ensuite **le budget et la préparation d'un traité** entre les deux parties pour bâtir leur **future coopération** sur différents plans : économique ; sécuritaire ; policier ; jeunesse et programmes d'échange type Erasmus. D'un point de vue britannique, une **coopération « étroite »** entre les deux parties est souhaitée, ce qui semble paradoxal à Olaf Henricson-Bell, qui pense que le vote doit être respecté et le changement assumé. La décision citoyenne britannique implique notamment que **le Royaume-Uni n'aura plus de représentants dans les institutions européennes**, ce qui s'apparente au **choix le plus important du peuple britannique, depuis la Seconde Guerre mondiale**. Il pointe par ailleurs un élément plus méconnu du grand public : deux ans après le référendum, les sondages montrent que **les Britanniques n'ont pas changé d'avis** et les résultats aujourd'hui sont les mêmes que ceux publiés à la veille du vote. S'il n'y a pas de volonté publique ou politique pour changer la décision, le débat est donc toujours ouvert. Olaf Henricson-Bell achève son propos liminaire en rappelant que **les négociations continuent**. Un livre sera publié dans les semaines suivantes afin de mieux comprendre les positions du Royaume-Uni¹. Des votes importants se dérouleront au **Parlement britannique** ainsi qu'au **Parlement européen**. Le Royaume-Uni devrait sortir de l'Union européenne à la fin du mois de mars 2019 et vivre une période transitoire jusqu'en 2020. Le conseiller aux affaires européennes à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris insiste enfin sur l'envie de **rester un partenaire et un allié proche de l'Europe**.

Guillaume McLaughlin entame son exposé en affirmant que **le Brexit démontre l'importance de l'Union européenne et l'implication de nos économies et de nos sociétés** à tous les niveaux (médicaments, culture, recherche, automobile, ...). Deuxièmement, la décision britannique et ses conséquences prouvent à ceux qui sont - ou ont été - tentés de quitter l'Union européenne que **le processus pour y parvenir est difficile**. Le Brexit sera avant tout un grand changement pour les Britanniques, il est en effet nécessaire que la différence entre États membres et non-membres se ressente. Afin d'établir une nouvelle relation équilibrée entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, Guillaume McLaughlin rappelle **que le Parlement européen doit donner son consentement sur l'accord final**, confirmant son rôle-clé dès le début du processus. Guy Verhofstadt, président du groupe ALDE, a été nommé représentant pour les négociations du Brexit. Puis, le **Brexit Steering Group** s'est organisé autour de petits groupes de députés provenant de groupes politiques pro-européens pour surveiller, organiser, gérer les négociations et réagir en cas de difficultés avec la Commission en proposant des compromis. Le Parlement a ainsi choisi de mettre en avant **l'intérêt des citoyens**. Guillaume McLaughlin rappelle enfin que ce processus passe par des **résolutions**. La dernière en date portant sur l'organisation de la relation future.

¹ Le Livre blanc a été publié le 12 juillet 2018.

Nora Hamadi, de son point de vue de journaliste, nous confie qu'au sein des rédactions, personne n'avait imaginé que le Brexit allait se réaliser. Cependant, deux ans après le vote, **le sujet semble clairement avoir perdu de son intérêt**. A titre d'exemple, elle rappelle que les conclusions du Brexit ont été adoptées en seulement sept minutes, lors du sommet européen de mars 2018. À tous les niveaux, **d'autres enjeux sont passés devant** : immigration ; défense ; terrorisme ; valeurs européennes. Outre l'indifférence des sphères politiques et médiatiques, il semble que **le gouvernement et la majorité de la Première Ministre Theresa May aient du mal à se positionner**. Cet ensemble de facteurs, cumulé à la complexité des négociations, rend le processus de sortie du Royaume-Uni **illisible pour le grand public**. Nora Hamadi revient également sur l'origine de la décision et la **manipulation du vote** par les partisans du Brexit. Comme lors de l'élection de Donald Trump, des milliards de data ont été volées sur des plateformes telles que Facebook puis manipulées par l'entreprise Cambridge Analytica et par le camp du « Leave ». Nora Hamadi conclut par l'idée de la **lente désintégration de l'Europe** : si les Britanniques ont décidé de quitter l'Union européenne, on peut également voir un petit « Leave » dans la nouvelle coalition italienne, ainsi qu'un « Leave » symbolique en Hongrie.

Le public interroge tout d'abord nos intervenants sur l'éventualité d'un **renoncement au Brexit** et sur les **flux financiers**. Selon Olaf Henricson-Bell, les citoyens n'ont pas voté pour le Brexit économique mais plutôt pour des **raisons démocratiques** liées à la souveraineté. À l'heure actuelle, deux impacts économiques sont visibles : **le taux de change** a un impact direct sur les prix du marché et les **investissements sont moins nombreux**. Cependant, ce deuxième point est à relativiser du fait que **le Royaume-Uni est le pays de l'Union européenne qui a reçu le plus d'investissements étrangers dans les deux années suivant le vote**. Nora Hamadi rappelle toute la difficulté de **la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande²** : la frontière entre les deux Irlandes sera rétablie si les Britanniques sortent du marché unique. Or, cela risque de compliquer le travail des entreprises locales et de faire exploser à terme cette frontière. Guillaume McLaughlin confirme que la question de la frontière est un vrai enjeu mais que **l'Union européenne ne peut construire de mur** car elle a, *a contrario*, vocation à les détruire.

Les questions portent dans un deuxième temps sur **l'économie de marché**, l'accompagnement des **petites entreprises** tout au long du processus ainsi que sur les **régions** et la **jeune génération** ayant voté largement en faveur du « Remain » et les éventuelles **fractures** qui en découlent. Pour Guillaume McLaughlin, les négociations doivent être faites au nom du Royaume-Uni dans son ensemble, quelles que soient les fractures régionales. À propos des petites entreprises, il conçoit que **le problème sera important** car elles devront faire face à des formulaires et des démarches avec la douane qui les impacteront nécessairement du fait de leur inexpérience en la matière. Olaf Henricson-Bell confirme le **besoin d'information** à venir émanant de la Commission européenne et des États membres pour aider les petites entreprises britanniques à s'intégrer dans le futur marché mais également, pour les ressortissants

² Le 6 juillet 2018, Londres a proposé une zone de libre-échange entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, reposant sur un ensemble de règles communes pour les biens industriels et les produits agricoles. Ces propositions de l'exécutif britannique visent à éviter le retour d'une frontière entre l'Irlande du Nord et le Royaume-Uni.

britanniques vivant dans les différents États membres. Il agrée également le fait **que le Royaume-Uni a voté en tant que pays et comme un peuple.**

L'audience s'interroge enfin sur la **participation des jeunes** lors du référendum et sur une éventuelle **remise en cause de l'utilisation de l'euro** à travers ce vote. Pour Olaf Henricson-Bell, cette dernière idée est totalement erronée car les Britanniques ont besoin que **l'euro réussisse**. Le vote pour le Brexit ne peut donc en aucun cas être perçu comme une volonté de miner l'euro. Concernant la participation de la jeunesse anglaise au vote, il rappelle que les jeunes Britanniques se sont moins déplacés que les personnes âgées (majoritairement en faveur du Brexit). Toutefois, **la participation lors du référendum a été massive** et le résultat ne peut pas être attribué au taux d'abstention. Guillaume McLaughlin partage la vision d'Olaf Henricson-Bell en ajoutant que l'interprétation du résultat du référendum faite par le gouvernement de l'époque aurait pu être différente car elle **a limité le champ de manœuvre** dans les négociations.

Édouard Gaudot conclut cette quatrième « Conversations européennes » en affirmant qu'il est plus facile de vouloir la destruction de l'Europe que de **défendre son maintien**. Ce n'est qu'en étant capable d'expliquer pourquoi ils veulent l'Europe que les pro-européens pourront la faire exister.